



COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du Comité de parents de la Commission scolaire des Draveurs, tenue le 5 novembre 2018, à 19 h, au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est, Gatineau à la salle Rolland-Bérubé sous la présidence de Valérie Dionne.

Sont présents : Catherine Lapalme, Kathleen Leblanc, Françoise Lessard, Romain Vanhooren, Yan Guilbault, Dominique Parisien, Dominic Morin, Catherine Boivin, Steeves Proteau, Chantal Lalonde, Martin Gravel, Sarah Turgeon, Stephan Amyot, Marie-France Joannis, Jérôme Maltais, Valérie Dionne, Mireille Savard, Catherine Martel, Céline Réhel, Karine Ann Ciura, Marie-Claude Ouellet, Myriam Lachance, Sébastien Geoffroy, Nathan Nash, Anne-Marie Loiselle, Michèle Fournier, Pascale Lajeunesse, Christine Sarrazin.

Est également présente :

Manon Dufour, Directrice générale de la Commission scolaire des Draveurs

Les écoles non représentées sont :

École Du Nouveau-monde, École La Sablonnière, Polyvalente de l'Érablière, Polyvalente Nicolas-Gatineau.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres, fournit quelques détails administratifs, constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19h02.

2. Adoption du projet de l'ordre du jour

- Modification de l'énoncé au point 10 : le calendrier scolaire est pour dépôt.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steeves Proteau et APPUYÉ par Madame Christine Sarrazin d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du compte rendu du 2 octobre 2018

IL EST PROPOSÉ par Madame Myriam Lachance et APPUYÉ par Madame Mireille Savard d'adopter le compte rendu tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au compte rendu

- Mise à jour sur le catalogage des livres; remplacement de la personne à temps plein, qui est absente, par la personne à temps partiel; un remplacement sera trouvé pour la personne à temps partiel;
- Terrain de football du Versant : il n'y a pas de mesure budgétaire qui permettait les réparations; un assouplissement dans les règles cette année permettra des améliorations puisque le terrain sera maintenant éligible pour du financement; la direction des ressources matérielles commence le projet pour avoir un terrain refait au printemps (le terrain s'était affaissé naturellement à cause de la composition du sol/remblayage; l'opération sera à refaire aux 10 ans);
- Politique des saines habitudes de vie : un suivi avait été demandé auprès des écoles pour s'assurer que la politique soit respectée pour que les professeurs n'enlèvent pas les collations qui peuvent être considérées sucrées par les professeurs; le suivi a été fait au CCG;

5. Mot du président de la Commission scolaire

- Annulé

6. Mot de la direction générale de la CSD

- Mme Dufour fait un retour sur une question concernant les frais de dîneurs pour les classes spécialisées au primaire : des classes font partie des exceptions pour certaines classes/clientèles ayant des programmes éducatif sur l'heure du midi; pour les autres classes spécialisées, les frais de dîneur ne sont pas chargé si un marcheur devient transporté; si l'élève est déjà transporté, le frais sera chargé;
- Mme Dufour fait part de sa participation ainsi que celle de 9 directions d'école au projet CAR de la fondation Chagnon; le projet vise à améliorer la collaboration et avoir des interventions pédagogiques cohérentes;
- Mme Dufour informe que la commission scolaire prend un virage vert et que des mesures devraient être vues progressivement dans les écoles au cours des prochaines années;
- Mme Dufour parle de la conférence de presse qui a eu lieu à l'école le Petit-prince au sujet du « code blanc » (pratique de mesure de confinement); la pratique a été instaurée à la CSD en 2008;
- Mme Dufour mentionne le Projet éducatif et qu'un formulaire pourrait être utilisé (papier ou électronique) ainsi que la formation de groupes de discussion pour faire le

portrait des écoles avant Noël afin de travailler les cibles après les fêtes et soumettre le projet en mai 2019, pour application l'année suivante;

- Mme Dufour fait une mise à jour sur les travaux de désamiantage et sur les déménagements requis pour permettre les travaux; les locaux de la direction générale sont complétés; le service des finances est présentement affecté et est déplacé à l'édifice St-Coeur de Marie, en gardant un bureau au centre administratif;
- Mme Anne-Marie Loiselle demande si les documents sur le cours d'éducation à la sexualité – volet secondaire - peuvent être envoyés aux parents par courriel; Mme Dufour acquiesce à la demande;
- Mme Anne-Marie Loiselle demande si les dons volontaires peuvent être sollicités/reçus par le CÉ (LIP art. 94); Mme Dufour confirme que les dons/contributions ne peuvent pas être demandés sur la facture pour l'inscription en début d'année;
- M. Jérôme Maltais demande de statut de l'école de Val-des-Monts; Mme Dufour répond que le branchement avec Hydro-Québec est en cours; les fils seront enfouis pour pallier aux différents problèmes rencontrés;
- M. Jérôme Maltais demande une mise à jour sur le recours collectif; Mme Dufour confirme que le recours est réglé et accepté par le juge; une société a été mandatée pour retrouver les bénéficiaires et utilisera un site web pour l'ensemble du Québec pour les changements d'adresse; seulement un chèque sera émis par famille pour éviter les problèmes logistiques;
- Mme Mireille Savard fait un retour sur la question des dons à savoir si la fondation peut solliciter. Mme Dufour répond que les détails sont dans l'article 94; M. Christian Laforest (Directeur des services du secrétariat général; présence temporaire) spécifie que les dons/contributions doivent être acceptés/sollicités par le conseil d'établissement et les fonds doivent être destinés au fond à destination spéciale.
- Mme Lachance demande si les fondations sont soumises aux mêmes lois; M. Laforest mentionne que les fondations sont soumises à une autre loi faisant en sorte que la fondation doit organiser les activités avec les fonds, pas l'école.

7. Présentation – École alternative

- Les représentantes du projet font la présentation de l'école alternative :
 - gérées par les commissions scolaires et le REPAQ
 - aucune école alternative publique en Outaouais
 - programme accessible à toutes les clientèles
- Plusieurs aspects restent en développement et sont flexibles selon les exigences de la CSD

8. Résolution – Équité Outaouais

- M. Romain Vanhooren explique que la mission d'Équité Outaouais est de prendre action pour amener l'Outaouais à un niveau similaire aux régions comparables (c-à-d l'Estrie, la Mauricie et le Saguenay), tant au niveau du financement en santé et en éducation, notamment pour les formations disponibles.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steeves Proteau et APPUYÉ par Monsieur Stephan Amyot d'adopter la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. Adoption – Régie interne du Comité de parents

- Mme Catherine Martel présente les règles révisées suite à la consultation tenue par courriel.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Romain Vanhooren et APPUYÉ par Monsieur Nathan Nash d'adopter le document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. Dépôt – Calendrier scolaire 2019-2020

- 2 propositions de modifications sont soulevées par Mme Dionne suite aux discussions avec le comité exécutif :
 - déplacer le 4 octobre au 11 octobre pour la fin de semaine de l'action de grâces – nécessite le déplacement de la journée de cross-country régionale
 - déplacer le 8 novembre au 1^{er} novembre, à moins que la journée ne soit absolument requise pour la préparation des bulletins
- des questions concernant la date de début et la journée du 8 novembre seront envoyés à la direction générale et les réponses seront envoyés aux parents du comité;
- la consultation sera faite par courriel; un retour de commentaires le 19 novembre;
- le vote sera fait par courriel; réponse à la CSD au plus tard le 26 novembre.

11. Mot de la présidence

- Mme Dionne informe le comité que le projet de l'école alternative fera l'objet de discussions lors de la retraite des commissaires et que de l'information objective sera fournie aux commissaires avant la prise de décision finale;

12. Rapport des parents-commissaires

- M. Jérôme Maltais informe que :
 - Les états financiers de la CSD ont été audités par la firme Marcil Lavallée; un léger déficit est prévu dû au recours collectif; le ministère n'exige pas de plan de redressement puisque le bilan aurait été positif sans ce recours;
 - Le régime d'emprunt à long terme a été accepté; son maximum est de 16,5 M\$;
 - La durée de validité des appels d'offre sera augmentée de 45 jours à 90 jours afin de garder une flexibilité pour les délais de traitement;
 - La CSD est toujours en ajustement pour la gratuité scolaire et des directives sont attendues du ministère
 - Une nouvelle mesure décentralisée sera octroyée aux écoles pour les sorties en milieu culturel
 - Des discussions sont en cours afin de déterminer l'emplacement de l'école primaire internationale (emplacement actuel ou édifice Brébeuf)

13. Rapport des comités

13.1. EHDAA

- Aucune réunion n'a eu lieu
- Mme Dominique Parisien demande à quelle date les plans d'intervention sont déposés; Mme Valérie Dionne l'informe que les plans sont habituellement déposés fin novembre;
- Mme Mireille Savard demande si les programmes de concentration dans les écoles secondaires acceptent les EHDAA; M. Jérôme Maltais confirme que les EHDAA sont acceptés.

13.2. Transport

- Aucune réunion n'a eu lieu.

13.3. Fédération des comités de parents du Québec

- Pas de nouvelles à rapporter.

14. Écho des conseils d'établissement

- Mme Marie-Claude Ouellet soulève une question quant à la pertinence d'exiger une période de silence de 15 minutes aux élèves sur l'heure du diner;
- Mme Dominique Parisien mentionne le défi têtes rasées de Leucan à l'Orée-des-bois; élèves et parents ont donné leurs cheveux pour la levée de fonds
- Mme Anne-Marie Loïselle mentionne que l'inauguration de la cour d'école pour le préscolaire sera faite le 8 novembre.

15. Points divers:

- Aucun

16. Date de la prochaine rencontre :

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 3 décembre 2018 à 19 h à la salle Rolland-Bérubé du centre administratif de la Commission scolaire des Draveurs.

17. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Claude Ouellet et APPUYÉ par Monsieur Yan Guilbault que la séance soit levée à 21h25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Valérie Dionne
Présidente

Catherine Martel
Secrétaire remplaçante